

## Le marché du travail se retourne en 2008

Étienne Debauche\*

Le marché du travail connaît un net retournement en 2008. Après deux années de baisse régulière en 2006 et 2007, le taux de chômage passe de 7,1 % en moyenne au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 à 7,8 % au 4<sup>e</sup> trimestre en France métropolitaine. Cette hausse du chômage, qui s'accélère encore début 2009, s'explique par les fortes destructions d'emploi survenues dans l'année.

En 2008, 120 000 emplois salariés sont détruits en France métropolitaine (*encadré 1*). Le retournement de l'emploi vient surtout de l'emploi salarié marchand non agricole, en baisse de 141 000 sur l'année, et plus particulièrement de l'emploi intérimaire (- 167 000 sur l'année).

### Un ajustement partiel de l'emploi à l'activité économique en 2008

Les pertes d'emplois de 2008 sont en lien avec la dégradation de l'activité survenue au 2<sup>e</sup> trimestre. L'ensemble des secteurs marchands est touché par la crise (*figure 1*). Les effectifs du tertiaire marchand chutent tout au long de l'année (- 68 000), alors que ce secteur est traditionnellement fortement créateur d'emplois. L'essentiel de cette baisse est imputable à l'intérim qui enregistre, jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, des pertes historiques : entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les effectifs de l'intérim baissent de 35,1 %, en données corrigées des variations saisonnières, soit - 234 300 emplois. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, les effectifs

#### 1. L'emploi salarié selon le secteur d'activité

En milliers, données brutes en fin d'année

Secteur d'activité	Glissements annuels					Niveau d'emploi au 31/12/2008
	2004	2005	2006	2007	2008	
<b>Emploi salarié des secteurs marchands non agricoles<sup>1</sup></b>	<b>41</b>	<b>116</b>	<b>218</b>	<b>303</b>	<b>- 141</b>	<b>16 375</b>
Ensemble industrie	- 70	- 78	- 49	- 37	- 82	3 505
dont : <i>industrie manufacturière</i>	- 75	- 77	- 51	- 39	- 82	3 135
Construction	24	48	58	56	9	1 477
Tertiaire marchand <sup>2</sup>	87	146	209	284	- 68	11 392
dont : <i>commerce</i>	- 2	11	16	37	10	3 022
<i>intérim</i>	41	25	17	30	- 167	524
<b>Emploi salarié tertiaire essentiellement non marchand<sup>3</sup></b>	<b>44</b>	<b>65</b>	<b>88</b>	<b>42</b>	<b>30</b>	<b>7 186</b>
<b>Emploi salarié agricole</b>	<b>0</b>	<b>- 7</b>	<b>- 5</b>	<b>- 13</b>	<b>- 10</b>	<b>260</b>
<b>Emploi salarié total</b>	<b>84</b>	<b>174</b>	<b>301</b>	<b>332</b>	<b>- 120</b>	<b>23 821</b>

1. Secteurs essentiellement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Services aux entreprises et aux particuliers.

3. Y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

\* Étienne Debauche, Insee.

### L'estimation de l'emploi : différentes sources statistiques pour différents usages

L'Insee publie des estimations d'emploi total en nombre de personnes. La couverture du champ total permet d'avoir une vision globale de la situation de l'emploi en France. L'estimation en nombre de personnes, plutôt qu'en nombre de « postes de travail »\*, est nécessaire pour une analyse du marché du travail fondée sur la situation des individus : le nombre de personnes en emploi peut ainsi être comparé au nombre de personnes au chômage.

Néanmoins, aucune source statistique ne rassemble toutes les conditions idéalement souhaitables pour l'élaboration des estimations d'emploi : couvrir l'intégralité du champ de l'emploi, être disponible rapidement, se décliner au niveau local aussi bien qu'au niveau national, etc. Le dispositif de suivi de l'emploi de l'Insee combine donc plusieurs sources d'information statistique.

#### Le dispositif de suivi de l'emploi de l'Insee

Le suivi conjoncturel de l'emploi, à une fréquence infra-annuelle, est donc effectué par l'Insee par des **estimations d'emploi** utilisant plusieurs sources. Les évolutions trimestrielles de l'emploi sont calculées grâce à diverses données issues d'enquêtes ou de sources administratives : fichiers des Urssaf, de l'Unédic, enquête Acemo de la Dares. Les estimations d'emploi fournissent de plus, sur une base annuelle, les niveaux d'emplois dans les départements de France métropolitaine et des Dom, ventilés à un niveau fin de secteurs d'activité. Ces estimations sont la référence en matière de niveaux d'emplois ventilés par secteurs d'activité. Depuis septembre 2009,

les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (estimation d'emplois localisée). L'emploi salarié en particulier est estimé à partir des Déclarations Annuelles de Données Sociales, auxquelles on ajoute les salariés de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs afin de couvrir l'ensemble du champ salarié.

L'**enquête Emploi** est une enquête réalisée auprès des personnes vivant dans des logements ordinaires. Chaque trimestre, environ 45 000 logements sont enquêtés en métropole, ce qui représente 70 000 personnes de 15 ans ou plus répondantes à l'enquête. L'enquête Emploi couvre tous les secteurs d'activité. Elle est la référence pour la mesure des concepts « au sens du Bureau International du Travail (BIT) », la ventilation de l'emploi selon diverses dimensions pertinentes (profession, diplôme, condition d'emploi, etc.), les transitions sur le marché du travail, etc.

Du fait des limites inhérentes à la méthodologie d'enquête par sondage, l'enquête Emploi ne permet pas d'estimer l'emploi de manière suffisamment précise sur des petits domaines : emploi par département ou emploi dans des petits secteurs, par exemple.

Enfin, l'Insee produit d'autres sources fournissant des informations statistiques sur l'emploi. Ces sources ne sont pas utilisées pour le suivi de l'emploi en tant que tel, mais elles sont exploitées dans des études structurelles d'analyse du marché du travail : **enquêtes annuelles de recensement, sources administratives**, ainsi que certaines autres **enquêtes** de l'Insee.

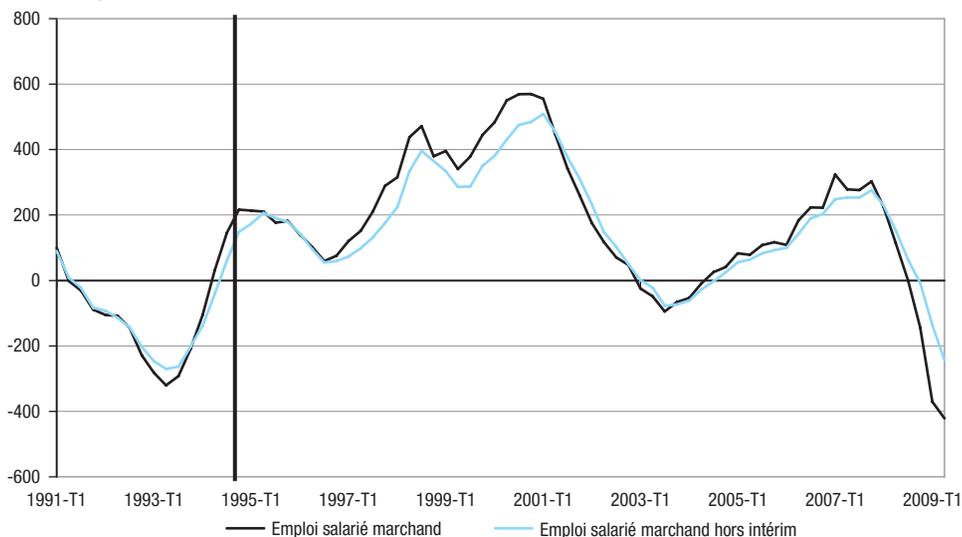
\* Nombre de personnes en emploi et nombre de postes de travail sont différents du fait de la multiactivité. Une même personne peut occuper plusieurs emplois différents. On peut donc avoir une augmentation du nombre de postes de travail occupés dans l'économie, sans qu'il y ait plus de personnes en emploi, si le nombre de personnes multiactives augmente.

intérimaires se stabilisent, alors que la situation de l'emploi marchand hors intérim continue de se dégrader (*figure 2*) : l'intérim est ainsi le premier vecteur de l'ajustement de l'emploi à l'activité économique en 2008.

L'ajustement du marché de l'emploi à l'activité n'est que partiel en 2008. En effet, structurellement, les évolutions de l'emploi sont liées à celles de l'activité mais il peut exister un laps de temps avant que les variations de l'activité économique ne se répercutent totalement sur l'emploi : en 2008, l'emploi a baissé en même temps que l'activité mais dans des proportions moindres. En effet, les entreprises anticipent de manière imparfaite leurs perspectives d'activité et, par conséquent, leurs besoins en main-d'œuvre. Elles s'adaptent donc avec retard aux

## 2. Évolution de l'emploi dans les secteurs marchands non-agricoles, avec et sans intérim

Évolution en glissement annuel, en milliers



Note : le passage en nouvelle nomenclature d'activité (NAF rev 2) en septembre 2009 a modifié le champ des secteurs marchands non-agricoles : les associations sont maintenant incluses dans le champ. Les séries d'emploi ont été rétropolées jusqu'au quatrième trimestre 1994. Avant cette date, symbolisée par la barre noire, les glissements annuels sont calculés sur l'ancien champ marchand. Cependant, si le changement de champ a un léger impact sur le niveau de l'emploi des secteurs marchands non-agricoles (environ +300 000 emplois en moyenne), il n'en a que très peu sur les glissements annuels.

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non-agricoles.

Source : Insee, estimations d'emploi.

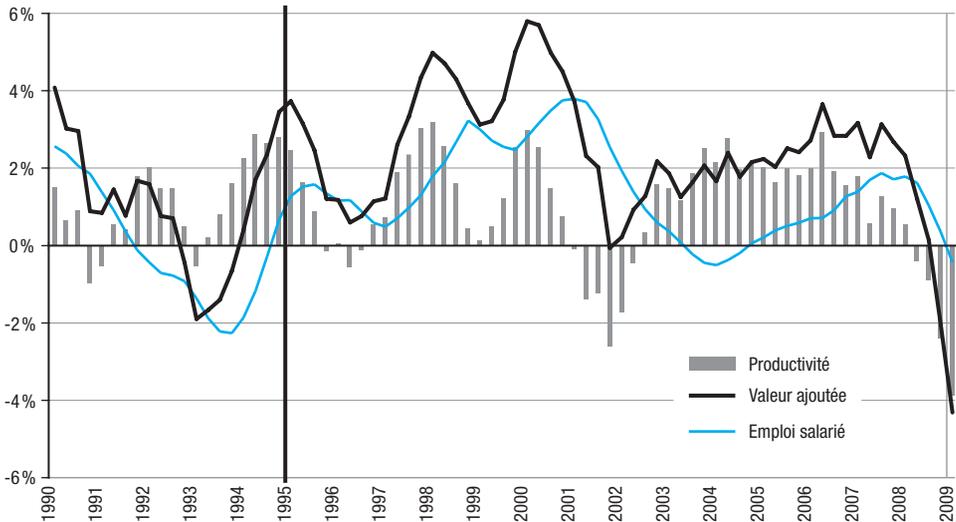
changements conjoncturels. De plus, à la fois l'embauche d'un nouveau salarié et la destruction d'un poste comportent des coûts financiers : coût de recherche, puis de formation en cas d'embauche, ou coût de licenciement et coût de la perte du savoir spécifique accumulé par le salarié sur son poste en cas de destruction de l'emploi. Une entreprise préférera donc en général attendre de savoir si le choc positif ou négatif d'activité qu'elle subit est durable avant d'ajuster ses effectifs à ce choc. Les évolutions observées de l'emploi sont donc légèrement retardées par rapport à celles de l'activité économique. Les évolutions de la productivité par tête (le rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi) illustrent parfaitement ce phénomène de retard partiel de l'ajustement de l'emploi à l'activité (figure 3). En début de crise l'emploi baisse moins vite que l'activité, ce qui provoque une inflexion, puis une chute des gains de productivité.

L'industrie, qui en 2006 et 2007 perdait moins d'emplois que par le passé, revient sur un rythme très élevé de destructions d'emploi en 2008 (- 82 000 après - 37 000 en 2007). L'impact de la crise sur l'emploi industriel est en fait plus important encore si l'on tient compte des intérimaires effectuant leurs missions dans ce secteur. Le nombre d'intérimaires en mission dans l'industrie baisse en effet tout au long de l'année : ils étaient 308 000 début 2008, et ne sont plus que 213 700 à la fin de l'année. En 2007 au contraire, l'emploi intérimaire augmentait dans l'industrie (+ 13 200) comme en 2006 (+ 8 500).

La construction n'est pas épargnée par la dégradation de l'activité. Alors que ce secteur a connu une phase de croissance régulière de ses effectifs (+ 58 000 en 2006 et + 56 000 en 2007), le bilan 2008 n'est que légèrement positif avec 9 000 emplois créés. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2008, la construction perd même des emplois, et cette baisse se poursuit début 2009.

### 3. Emploi salarié, valeur ajoutée, et productivité dans les secteurs marchands non agricoles

glissements annuels, en %



Note : l'emploi est ici mesuré en moyenne trimestrielle (en calculant la demi-somme de l'emploi en fin de trimestre) pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles, mesurée elle aussi en moyenne trimestrielle. De ce fait les évolutions sont lissées en comparaison de ce qui est présenté dans la figure 2. Cependant, si le changement de champ a un léger impact sur le niveau de l'emploi essentiellement marchand (environ +300 000 emplois en moyenne), il n'en a que très peu sur les glissements annuels.

Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Source : Insee.

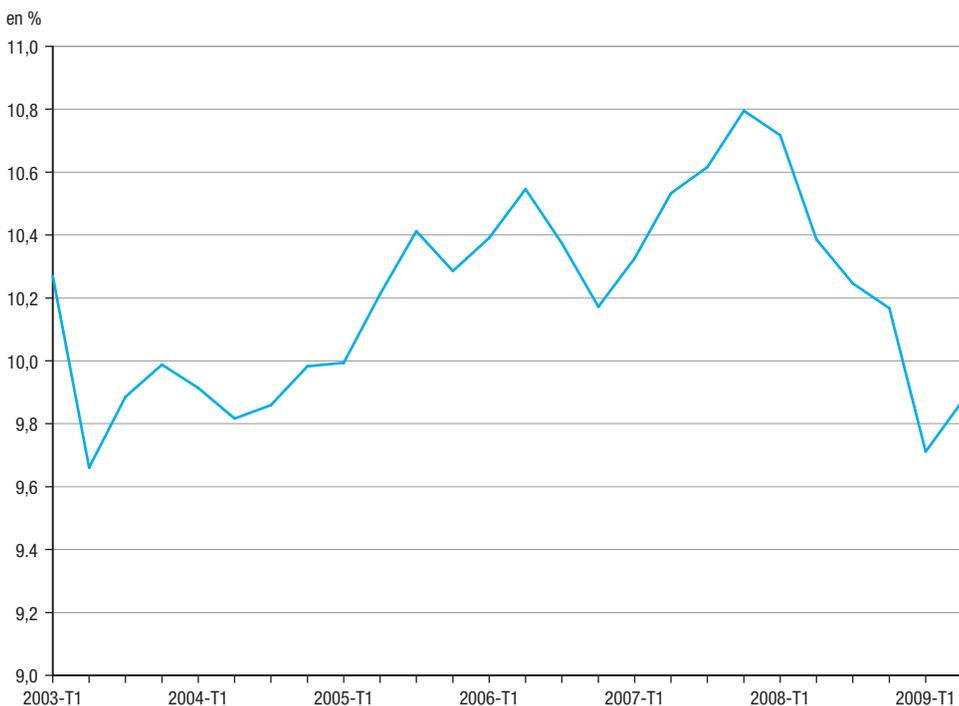
L'emploi salarié non marchand est quant à lui moins sensible aux évolutions conjoncturelles. Moins créateur d'emploi que le marchand pendant les années de croissance, il en détruit également moins en période de crise. L'emploi dans ce secteur reste même dynamique en 2008, avec + 30 000 emplois. Ce résultat reste cependant en deçà des années précédentes du fait de la forte baisse des contrats aidés, tendance amorcée en milieu d'année 2007. En 2007 en effet, les nouveaux emplois créés via les dispositifs d'aides à l'emploi instaurés par la Loi de Cohésion Sociale de 2006 ne compensaient plus les fins de contrats aidés créés par ces dispositifs et des mesures antérieures. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand se stabilise néanmoins depuis l'été 2008 et repart à la hausse début 2009.

#### Les emplois temporaires en baisse, le chômage partiel en hausse

Au delà des seuls contrats intérimaires, c'est l'ensemble des contrats temporaires qui pâtissent de la crise (figure 4). Ainsi, alors que la part des CDD et de l'intérim dans l'emploi total augmentait depuis 2003, cette tendance s'inverse brutalement en 2008 : au 4<sup>e</sup> trimestre 2007, 10,8 % des personnes en emploi occupaient un contrat temporaire ; ils ne sont plus que 9,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, la baisse de la part des CDD et de l'intérim dans l'emploi total s'arrête.

Le recours au chômage partiel est l'un des instruments utilisés par les entreprises pour faire face à une baisse soudaine de leur activité (encadré 2). La crise se traduit par une forte hausse du chômage partiel fin 2008 et début 2009. Le nombre de personnes touchées par le chômage partiel passe ainsi de 30 000 au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 à 320 000 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, dépassant le niveau record atteint pendant la crise de 1993.

#### 4. Part des CDD et de l'intérim dans l'emploi



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

### Le chômage augmente

Conséquence des lourdes pertes d'emplois enregistrées en France tout au long de l'année 2008, le chômage repart à la hausse dès le printemps. En baisse depuis 2006, le taux de chômage était descendu à 7,1 % en France métropolitaine au premier trimestre 2008. Dès le début de la crise, le taux de chômage croît, mais légèrement ; il augmente ensuite plus fortement fin 2008 et début 2009 (*figure 6*). Au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage s'établit à 9,1 % en France métropolitaine, et à 9,5 % avec les DOM.

Les jeunes, plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles, ont été particulièrement touchés par la hausse du chômage (*figure 7*). Ainsi, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans augmente de 3,3 points entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre 2008, passant de 17,4 % à 20,7 %, tandis que pour les personnes de 25 à 49 ans, le chômage n'augmente que de 0,5 point sur la même période. Cette hausse du chômage des moins de 25 ans est plus marquée pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes (respectivement + 4,4 et + 1,9 points). En effet, les jeunes femmes sont en moyenne plus diplômées que les jeunes hommes et, de ce fait, moins touchées par le retournement conjoncturel. La dégradation de l'activité pèse par ailleurs surtout sur des secteurs qui emploient plus d'hommes que de femmes, en particulier l'industrie, la construction et l'intérim. Début 2009, le chômage des jeunes continue d'augmenter et se situe au 2<sup>e</sup> trimestre à 23,9 %, soit le taux le plus élevé depuis plus de trente ans.

En moyenne sur l'année 2008, le taux de chômage des moins de 25 ans est de 19 % (*figure 8*), tandis que celui des 25-49 ans n'est que de 6,6 %. Pour autant, cela ne signifie pas qu'un

### Chômage partiel, chômage technique et chômage intempérie\*

Les situations de chômage partiel, technique ou intempérie correspondent aux situations de fermeture temporaire de l'entreprise ou de réduction de l'horaire habituellement pratiqué en deçà de la durée légale de travail. Cette réduction ou cette suspension temporaire de l'activité de l'entreprise doit être imputable à la conjoncture économique ou à certains événements particuliers : difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, sinistres ou intempéries à caractère exceptionnel, transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise ou toute autre circonstance à caractère exceptionnel. Dans ce cas, les salariés restent liés à l'entreprise par un contrat de travail. Ils subissent une perte de salaire mais peuvent bénéficier d'une indemnisation au titre du chômage partiel. Afin d'obtenir le remboursement par l'État de l'allocation de chômage partiel, l'entreprise doit au préalable consulter les représentants du personnel (comité d'entreprise ou comité d'établissement, ou, à défaut, délégués du personnel) et adresser une demande d'indemnisation au directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP).

#### Les données disponibles dans l'enquête Emploi

Dans l'enquête Emploi, il est possible de repérer les actifs occupés qui déclarent ne pas avoir travaillé ou avoir travaillé moins que d'habitude la semaine de référence en raison d'un chômage partiel, d'un chômage technique ou d'un chômage intempérie. Ces données issues de l'enquête Emploi ne sont pas directement comparables aux données administratives comptabilisant les journées indemnisables ou indemniées de chômage partiel pour deux raisons. D'une part, les données issues de l'enquête Emploi reposent sur les déclarations des personnes interrogées. D'autre part, elles ne sont pas restreintes aux situations de chômage partiel *stricto sensu*, où une autorisation administrative est nécessaire. Elles couvrent aussi d'autres situations de baisse temporaire des heures travaillées (et des rémunérations correspondantes), soit du fait d'une baisse de l'activité de l'entreprise, soit du fait de mauvaises conditions climatiques (dans le secteur agricole ou celui des travaux publics par exemple). Elles peuvent concerner les salariés comme les non-salariés.

#### Baisse tendancielle du recours au chômage partiel depuis 20 ans...

Le recours au chômage partiel dépend directement de la conjoncture mais aussi de l'évolution de la réglementation. Ainsi, en France métropolitaine, près de 300 000 personnes étaient dans une situation de chômage partiel ou technique en moyenne en 1993, année de récession, soit 1,3 % des personnes en emploi (figure 5). Dans la période de bonne conjoncture qui a suivi, le chômage partiel ou technique a diminué de façon tendancielle, mis à part un pic en 1999 que l'on peut attribuer aux mauvaises conditions climatiques et un autre pic en 2001 qui est à relier à une conjoncture plus maussade. Le passage à un régime réglementaire plus restrictif en 2001 a aussi contribué à la baisse du nombre de personnes en situation de chômage partiel. En effet, les conditions d'indemnisation, d'attribution et de remboursement du chômage partiel ont été revues pour adapter le dispositif à la mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. Ainsi par exemple en 2007, moins de 80 000 personnes étaient concernées par le dispositif, soit 0,3 % des personnes en emploi.

Les personnes en situation de chômage partiel ou technique sont majoritairement des hommes (70 %) et des ouvriers (40 %).

#### ...mais une forte hausse à partir de fin 2008

En réaction au retournement conjoncturel de début 2008 et afin d'éviter des licenciements économiques, les modalités d'autorisations du chômage partiel sont assouplies fin 2008. Le bénéfice du chômage partiel est ainsi accordé à des entreprises qui en sont habituellement exclues (entreprises en redressement judiciaire, entreprises sous-traitantes affectées par les difficultés de leur donneurs d'ordres, entreprises de travail temporaires). Par ailleurs, une interprétation plus souple qu'auparavant du caractère temporaire des difficultés économiques est recommandée.

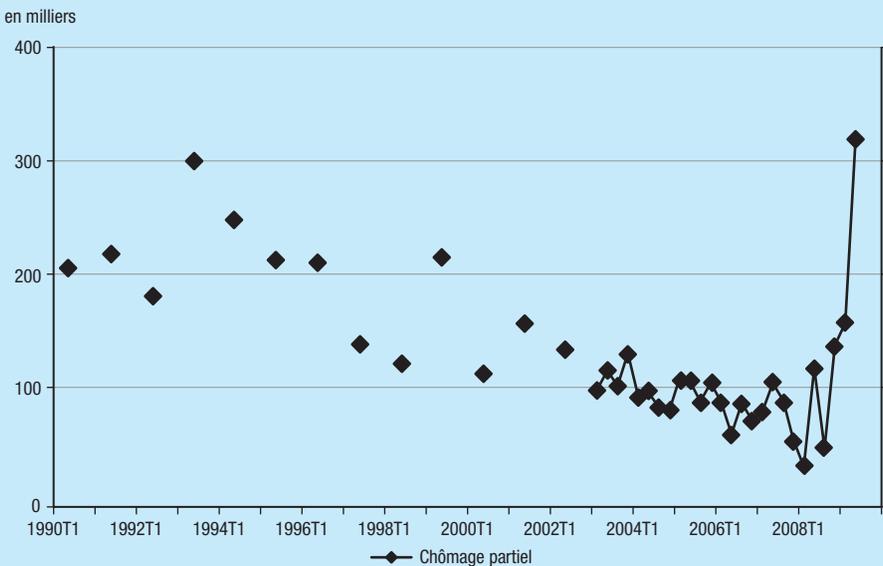
Ainsi, le recours à ce dispositif s'amplifie début 2009, et a retrouvé les niveaux des années 1990 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009 : 320 000 personnes sont dans une situation de chômage partiel ou technique en moyenne au

Encadré 2 (suite)

2<sup>e</sup> trimestre 2009. Cette hausse est principalement due au secteur de l'industrie. L'industrie devient ainsi le plus important secteur recourant au chômage partiel, alors qu'il s'agissait du tertiaire entre 2003 et 2007. Au sein du secteur de l'industrie, le recours au chômage partiel bondit dans l'automobile en particulier : la part des salariés en chômage partiel passe de moins de 1 % les trois premiers trimestres 2008 à plus de 10 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

En outre, en cas de difficultés économiques, les entreprises sont incitées à utiliser des modes de gestion alternatifs au chômage partiel, comme la prise de jours de congés, de jours de réduction du temps de travail (RTT), les repos compensateurs ou l'utilisation des périodes d'inactivité pour former les salariés. Au 4<sup>e</sup> trimestre de 2008, on n'observe cependant pas de hausse notable des congés, y compris RTT et récupérations, déclarés dans l'enquête Emploi.

### 5. Évolution du nombre de personnes en situation de chômage partiel



Note : Avant 2003, les données de chômage partiel mesurées par l'enquête Emploi sont en moyenne annuelle. À partir de 2003, les données sont en moyenne trimestrielle, corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine.

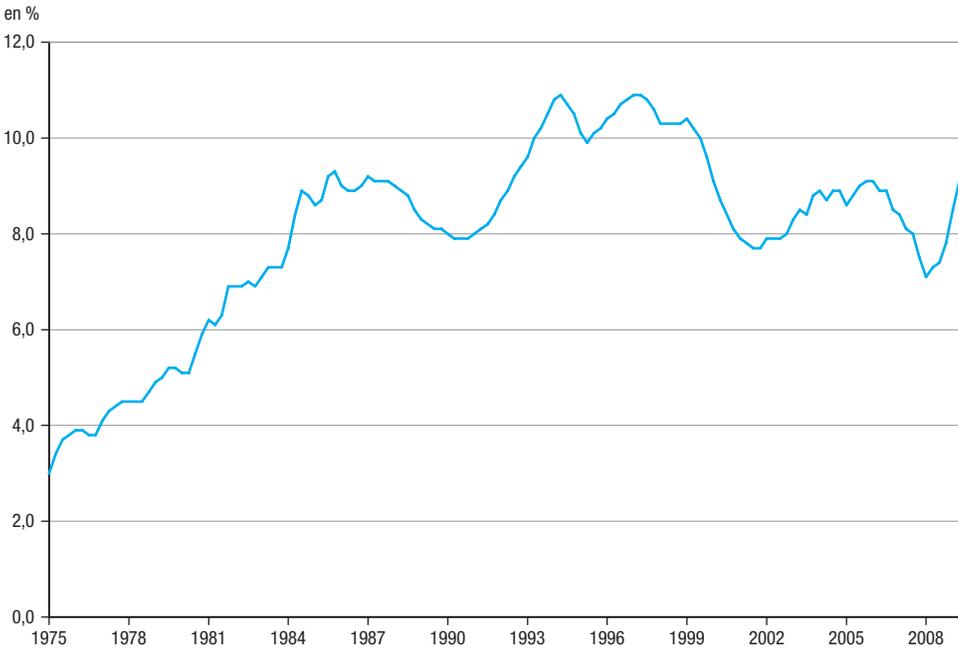
Source : Insee, enquête Emploi.

\* Encadré rédigé par Lucie Gonzalez et Hélène Thélot (Insee).

jeune sur cinq est au chômage. En effet, comme pour les autres classes d'âge, le taux de chômage rapporte le nombre de jeunes de 15 à 24 ans au chômage à la population active du même âge. Or, la population active des jeunes de moins de 25 ans est faible du fait du grand nombre de jeunes poursuivant leurs études sans travailler. La part des chômeurs dans la population totale pour cette tranche d'âge est donc nettement inférieure à leur taux de chômage (c'est à dire la part dans la population active) : au 4<sup>e</sup> trimestre 2008, 7,4 % des jeunes de 15 à 24 ans est au chômage, soit 1,1 point de plus que pour les 25-49 ans.

La part des chômeurs de longue durée (CLD, chômeurs depuis plus d'un an) dans le chômage a diminué en 2008 : 37,9 % des chômeurs recherchaient un emploi depuis plus d'un an,

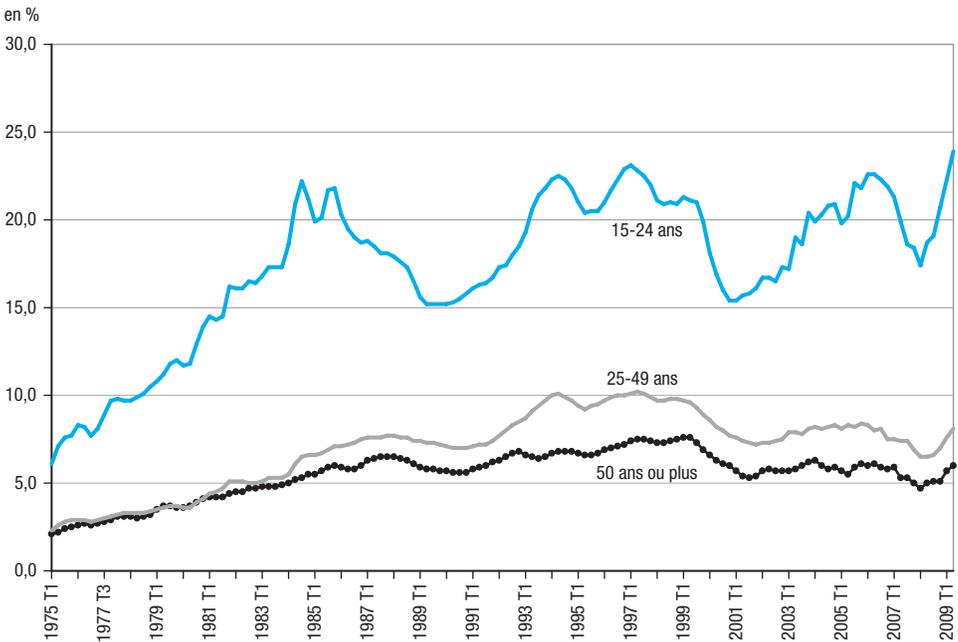
## 6. Taux de chômage



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 7. Taux de chômage par tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 8. Nombre de chômeurs, taux de chômage par sexe et âge, et part du chômage de longue durée dans le chômage

	1990	2003	2004	2005	2006	2007	2008	effectifs en 2008 en milliers
	En %							
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>8,5</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,4</b>	<b>2 070</b>
moins de 25 ans	15,4	18,8	20,5	21,0	22,3	19,5	19,0	507
25 à 49 ans	7,0	7,9	8,2	8,2	8,0	7,3	6,6	1 214
50 et plus	5,6	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4	5,0	349
<b>Hommes</b>	<b>6,2</b>	<b>7,6</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,1</b>	<b>7,5</b>	<b>6,9</b>	<b>1 018</b>
moins de 25 ans	13,1	18,1	19,7	19,9	21,0	18,8	19,1	282
25 à 49 ans	5,2	6,8	7,1	7,1	7,0	6,6	5,8	557
50 et plus	4,8	5,5	5,5	5,4	5,8	5,2	4,9	179
<b>Femmes</b>	<b>10,2</b>	<b>9,5</b>	<b>9,8</b>	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>8,6</b>	<b>7,9</b>	<b>1 053</b>
moins de 25 ans	18,3	19,8	21,5	22,4	23,9	20,3	19,0	226
25 à 49 ans	9,4	9,2	9,4	9,5	9,1	8,1	7,5	657
50 et plus	6,8	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6	5,0	170
<b>Part des chômeurs de longue durée</b>	<b>n.d.</b>	<b>41,0</b>	<b>40,9</b>	<b>41,5</b>	<b>42,3</b>	<b>40,4</b>	<b>37,9</b>	<b>760</b>

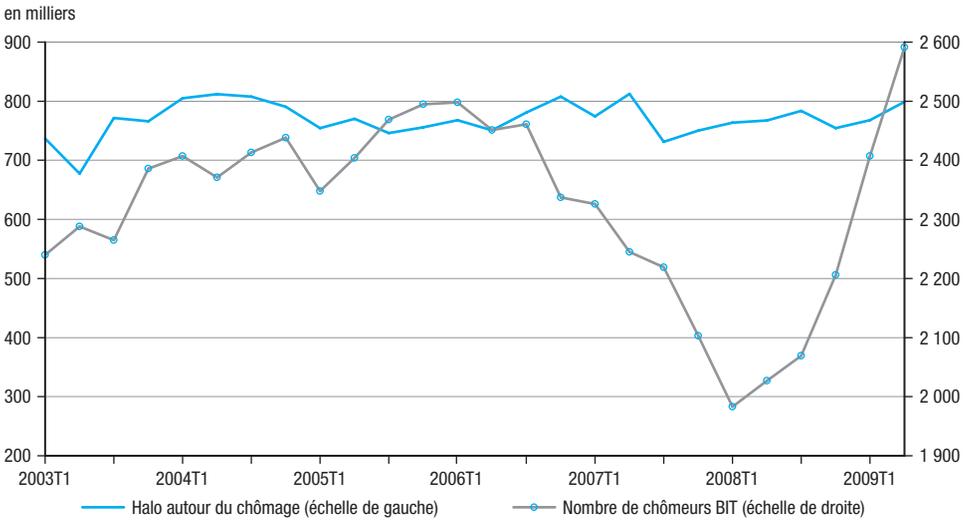
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

contre 40,4 % en 2007 et 42,3 % en 2006. L'interprétation de ces évolutions est délicate. En 2008, le recul de la part des chômeurs de longue durée est à relier à la forte hausse du nombre des chômeurs de moins d'un an et reflète donc un phénomène mécanique. D'abord, la dégradation du marché du travail se traduit par un afflux de nouveaux chômeurs, qui, par définition, sont au chômage depuis moins d'un an. Mais surtout, de nombreuses personnes au chômage depuis moins d'un an qui, en période de bonne conjoncture, auraient rapidement retrouvé un emploi, peuvent connaître une période de chômage plus longue de plusieurs mois lorsque la conjoncture est mauvaise, même si cette période peut rester inférieure à un an : elles vont donc venir gonfler plus longtemps le nombre de chômeurs de moins d'un an. En phase de dégradation de la conjoncture, la part du chômage de longue durée peut ainsi, paradoxalement, avoir tendance à baisser dans un premier temps. En période de bonne conjoncture, quand la baisse du chômage est installée et que les personnes les plus éloignées de l'emploi retrouvent aussi du travail, la part du chômage de longue durée peut également diminuer : c'était le cas en 2007.

La définition des personnes « au chômage » correspond à des critères précis, définis par le Bureau International du Travail (BIT, *encadré 1*). Un chômeur au sens du BIT n'a pas d'emploi, en recherche un activement, et est disponible dans les deux semaines pour l'occuper. Certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas considérées comme chômeuses au sens du BIT, soit qu'elles ne sont pas disponibles immédiatement pour travailler, soit qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. A la frontière du chômage et de l'inactivité, ces personnes forment le « halo » du chômage. Le nombre de personnes sans emploi mais souhaitant travailler, c'est-à-dire le chômage et son « halo », augmente fortement depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2008 du fait de la hausse du nombre de chômeurs au sens du BIT (*figure 9*). Le nombre d'inactifs souhaitant travailler est quant à lui relativement stable au fil du temps, légèrement au-dessus de 750 000 personnes. A la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, ce sont ainsi 3,35 millions de personnes qui sont au chômage ou dans le « halo » du chômage. ■

## 9. Halo du chômage et chômage



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

## Bibliographie

Dares, Insee, « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2008 », *Premières Synthèses* n° 34.1, août 2009.

Insee, *Note de conjoncture*, juin 2009.

Insee, « Le retournement de l'intérim depuis le printemps 2008 laisse présager une poursuite de la baisse de l'emploi », éclairage, page 110, *Note de conjoncture*, décembre 2008.

Passeron V. et Perez-Duarte S., « L'intérim, variable avancée de l'emploi », encadré 5 du dossier « La reprise se fera-t-elle sans emploi ? », *Note de conjoncture*, Insee, décembre 2003.

Thélot H., « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août 2008.